



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Lycée professionnel - Lycée des métiers du Val Moré  
Bar-sur-Seine

**Secrétariat scolarité élèves**

Affaire suivie par :

DROUVOT Muriel

VION Eric

13 avenue Bernard Pieds

10110 BAR SUR SEINE

Tél : 03 25 29 82 88

Mél : [lp.val.more@ac-reims.fr](mailto:lp.val.more@ac-reims.fr)

Bar sur Seine, le lundi 23 juin 2025

Le Proviseur

Aux parents des élèves ayant passé le Bac Pro CTRM

**Objet : 2<sup>ème</sup> ETAPE : Délivrance de la Carte de Qualification de Conducteur (CQC) après la demande de permis de conduire**

Madame, Monsieur,

Votre fils ou votre fille peut prétendre à la délivrance de la **Carte de Qualification de Conducteur (CQC)** en fonction de ses résultats aux examens et à la condition d'avoir 18 ans.

Votre enfant devra communiquer au LP Val Moré le numéro NEPH de son permis. (voir la 1<sup>ère</sup> ETAPE : Délivrance des permis de conduire)

Pour se faire délivrer la carte CQC, votre enfant devra se connecter sur le site <https://hubprotransport.com> et « **Créer son compte** ». La démarche peut être commencée même si vous n'avez pas toutes les pièces justificatives à fournir.

Pour vous faciliter les démarches, les enseignants ont accompagné les élèves à créer leur compte.

**Il est important que votre enfant conserve son identifiant et son mot de passe à vie pour toutes ses démarches futures et cette démarche doit être personnelle pour des questions de sécurité.**

**Quelles sont les différentes étapes de l'inscription sur HUBPROTRANSPORT.com ?**

1. Je crée mon compte sur <https://hubprotransport.com/enrolement/#/>
2. Une fois sur mon espace personnel, je visualise mes récapitulatifs de formation
3. Je fais ma demande de carte CQC
4. Je suis le parcours de ma demande
5. J'accède à mon certificat de qualification

**Rappel : Votre enfant devra être en possession de son permis de conduire car il est nécessaire de fournir le numéro NEPH de celui-ci et de le faire parvenir au LP Val Moré.**

Vous trouverez sur l'ENT <https://lyc-val-more.monbureaunumerique.fr/> ou sur le site du LP Val Moré <https://sitetab3.ac-reims.fr/lp-val-more/>, dans « Section CTRM », des guides simplifiés pour vous aider à faire votre demande.

Il existe aussi des vidéos pour vous aider dans vos démarches, si cela est nécessaire, sur la chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=M2Vt31PY6fA>

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Par délégation, M. VION E., DDFPT